

Fiche 1

La pauvreté c'est...

Il peut sembler surprenant de parler de pauvreté dans un pays riche comme le Canada. Pourtant, des milliers de gens sont dans le besoin. Que veut-on dire par là? Les avis sont partagés.

Une pauvreté relative?

Le Canada n'a pas de *seuil de pauvreté* officiel. Statistique Canada publie toutefois une mesure appelée *seuil de faible revenu*. Il s'agit des dépenses nécessaires pour se loger, se nourrir et s'habiller. Le seuil est fixé d'après le nombre de personnes, le lieu de résidence et le coût de la vie.

Pour vivre à Winnipeg en 2003, une famille avec deux enfants avait donc besoin de 37 094 \$ et une personne seule, de 19 962 \$.

Le seuil de faible revenu est une mesure comparative. Être pauvre signifie alors dépenser plus que la moyenne pour les besoins essentiels. C'est le cas quand une personne ou famille consacre plus de 55 % de son revenu brut au logement, à la nourriture et aux vêtements.²

Une pauvreté absolue?

Il existe aussi une *mesure absolue* de la pauvreté. Le *panier de consommation* comprend tous les produits et services jugés nécessaires à un niveau de vie acceptable. Les autorités ne s'entendent toutefois pas sur ce qui devrait entrer dans le panier.³

Des critiques disent que le panier de consommation définit un niveau juste suffisant pour maintenir la vie. Il sert à réduire le *taux de pauvreté* – soit le pourcentage de personnes

pauvres par rapport à la population totale – mais sans régler le problème.

Par exemple, au Manitoba, en 1996, en utilisant le seuil de faible revenu, le taux de pauvreté aurait été de 18,8 % tandis qu'il aurait été de seulement 11,1 % avec le panier de consommation. Près de la moitié des pauvres auraient donc disparu, mais en chiffres uniquement.⁴ En 2003, 16,9 % de la population manitobaine vivait sous le seuil de faible revenu.⁵

Des définitions plus larges

La pauvreté ce n'est pas seulement manquer du nécessaire. Selon les Nations Unies, ça signifie aussi « la négation des opportunités et des possibilités de choix les plus essentielles au développement humain – longévité, santé, créativité – mais aussi des conditions de vie décentes – dignité, respect de soi-même et des autres, accès à tout ce qui donne sa valeur à la vie ». ⁶

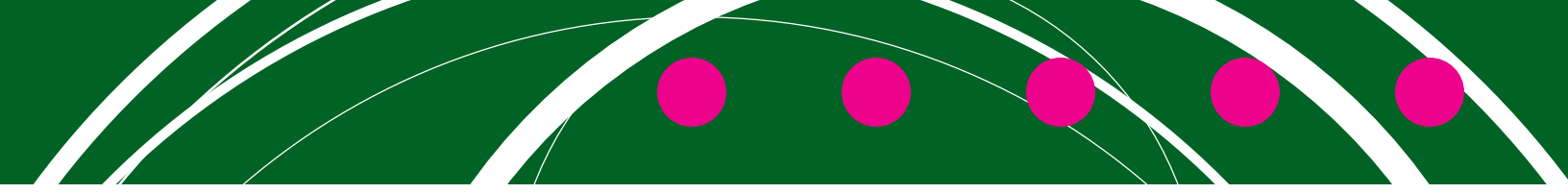
Cette définition souligne que vivre dans la pauvreté limite les chances de succès.

Les organisatrices québécoises de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 vont dans le même sens. Selon elles, la pauvreté « c'est la négation des droits humains fondamentaux, c'est un interdit de citoyenneté. » ⁷

Seuils de faible revenu avant impôt pour 2003 et salaire horaire calculé selon une semaine de 40 heures¹

	Ville de 500 000 et plus	Ville de 100 000 – 499 000	Milieu rural
1 personne	19 962 \$ / 9,60 \$/h	17 192 \$ / 8,27 \$/h	13 742 \$ / 6,61 \$/h
2 personnes	24 851 \$ / 11,95 \$/h	21 401 \$ / 10,29 \$/h	17 107 \$ / 8,22 \$/h
3 personnes	30 552 \$ / 14,69 \$/h	26 310 \$ / 12,65 \$/h	21 031 \$ / 10,11 \$/h
4 personnes	37 094 \$ / 17,83 \$/h	31 945 \$ / 15,36 \$/h	25 535 \$ / 12,28 \$/h

Conseil national du bien-être social, 2006. Dans Internet : www.ncwcnbes.net



Dans le monde entier, les femmes sont les plus durement touchées par la pauvreté. De plus, elles doivent la plupart du temps nourrir et élever leurs enfants dans des conditions précaires.⁸

Qu'en disent-elles?

- « En 2001, les 266 femmes francophones du Manitoba qui ont répondu au sondage⁹ de Réseau action femmes étaient sensibles au problème. Selon la majorité d'entre elles, la pauvreté signifie, bien sûr, manquer d'argent. »
- « C'est avoir des finances si limitées que l'on ne peut pas ou presque pas payer le loyer, les factures et manger. »
- « Beaucoup de femmes interrogées voient que la pauvreté est aussi relative. »
- « Pour moi, conduire une vieille bagnole avec de la rouille, pour d'autres, manquer de logement et de nourriture. »
- « Plusieurs donnent toutefois une définition plus large qui rejoint celle des Nations Unies. »
- « Ça veut dire le stress des fins de mois, de savoir ou de penser que les enfants vont être invités à des fêtes et qu'il faudra encore couper les coins pour acheter des cadeaux. C'est avoir plus d'un emploi, ramasser des bouteilles de bière pour payer les courses et j'en passe. »
- « C'est ne pas être capable de mettre mes enfants dans des sports hors-école, se soucier d'argent tous les jours, ne jamais prendre de vacances. »
- « C'est vivre d'un chèque à l'autre, manger beaucoup de pâtes alimentaires et peu de viande et de mets nutritifs; partager ma chambre avec ma fille; c'est se contenter de peu. »

Conclusion

La pauvreté est un problème qui n'existe pas seulement dans les pays du Tiers monde. Au Canada et au Manitoba, beaucoup de personnes vivent dans l'insécurité. La plupart sont des femmes et des enfants, mais on ignore leur nombre exact.

Pour en savoir plus

1. Conseil national du bien-être social, *Profil de la pauvreté*, 2002 et 2003, 2006, p. 153. (www.ncwcnbes.net).
2. Conseil national du bien-être social, *op. cit.*, p. 148.
3. Conseil canadien de développement social, *Données de base sur la pauvreté au Canada*, 2000, p. 6-7 (www.ccsd.ca).
4. Conseil national du bien-être social, *Nouvelle mesure de la pauvreté : oui, non ou peut-être?*, Ottawa, 1998-1999, p. 32.
5. Conseil national du bien-être social, *Profil de la pauvreté*, 2002 et 2003, 2006, p. 24 (www.ncwcnbes.net).
6. Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport mondial sur le développement humain*, 1998.
7. Fédération des femmes du Québec, *Éliminer la pauvreté*, Cahier des revendications mondiales, 2000 (www.ffq.qc.ca/marche2000).
8. *Ibid.*
9. Service info-recherche pour Réseau action femmes Manitoba Inc., *Étude des facteurs contribuant à la pauvreté des femmes francophones au Manitoba*, juin 2001.

Fiche 2

La pauvreté, mythes et réalités

Quand nous pensons à la pauvreté, quels visages nous viennent en tête? Quelles idées nous faisons-nous des gens pauvres? Trop souvent, nos perceptions sont teintées par l'ignorance ou les préjugés.

Des idées fausses... aux faits

MYTHE : La pauvreté frappe surtout des hommes alcooliques.

RÉALITÉ : Sur six milliards de personnes habitant la planète, quatre milliards vivent sous le seuil de pauvreté. La très vaste majorité sont des femmes et des enfants.¹

Selon l'UNICEF, le Canada a l'un des pires taux de pauvreté infantile parmi les 16 pays industrialisés. En 2003, 17,6 % des enfants canadiens de moins de 18 ans vivaient dans la pauvreté.² Au Manitoba, plus d'un enfant sur cinq était pauvre.³

MYTHE : Les pauvres sont paresseux. Ils ne veulent pas travailler et ne font rien pour s'en sortir.

RÉALITÉ : Beaucoup de pauvres travaillent mais ont des emplois mal rémunérés. Par exemple, une personne célibataire vivant à Winnipeg aurait besoin d'un salaire horaire de 9,60 \$ pour être au seuil de faible revenu si elle travaillait 40 heures par semaine, et la personne dirigeant une famille de quatre aurait besoin de gagner 17,83 \$ par heure⁴. Le salaire minimum au Manitoba était de 8 \$ en avril 2007⁵. Ce salaire minimum permet aux travailleurs de vivre en pauvreté.

De plus, les femmes gagnent des salaires moins élevés que les hommes. Au Manitoba, en 2003, le revenu moyen des femmes était 67,8 % de celui des hommes, soit 23 400 \$ par rapport à 34 500 \$.⁶

MYTHE : Les familles pauvres gaspillent, elles ne savent pas faire de budget ou d'économies.

RÉALITÉ : En 2003, le seuil de pauvreté pour une famille de quatre personnes vivant à Winnipeg était de 37 094 \$ par année.⁷ Cela signifie 3 091 \$ par mois pour toutes les dépenses! Ne

faut-il pas, au contraire, des talents de gestion inouïs pour joindre les deux bouts avec si peu?

MYTHE : Les enfants qui grandissent dans la pauvreté seront pauvres à leur tour, c'est un cycle.

RÉALITÉ : La pauvreté nuit évidemment à la santé et aux chances de réussite des enfants. Il ne s'agit toutefois pas d'une fatalité. Tout dépend des programmes sociaux en place pour compenser le manque de revenu familial!

À titre d'exemple, en 2003 les transferts gouvernementaux ont aidé 628 000 enfants à éviter d'être sous le seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté infantile était d'environ 18 % et sans ces transferts gouvernementaux, ce taux aurait été de 27 %.⁸

MYTHE : Les personnes pauvres abusent de l'aide sociale et vivent aux dépens de la société.

RÉALITÉ : Dans toutes les provinces, les montants de l'aide sociale sont inférieurs aux seuils de pauvreté. Penser que les pauvres se plaisent dans cette situation, c'est oublier toutes les formalités, souvent humiliantes, à remplir. De plus, un tiers des personnes vivant au Canada ont vécu dans la pauvreté entre 1996 et 2001.⁹

Qu'en disent-elles?

« Les 266 femmes francophones du Manitoba qui ont répondu au sondage¹⁰ de Réseau action femmes en 2001 sont sensibles aux préjugés dans leur milieu. »

« Pour plusieurs, l'une des idées fausses les plus courantes est que la pauvreté dépend des individus. »

« On dit que les pauvres sont des gens paresseux, qu'ils n'ont qu'à se chercher du travail, qu'ils dépendent de la société. »

- « Nous entendons dire que ces gens ne font pas d'efforts pour trouver de l'emploi, qu'ils sont à l'aise à recevoir de l'aide sociale, que c'est culturel, que cela va toujours exister. »
- « Quelques-unes prennent toutefois de la distance par rapport aux préjugés de leur entourage. Elles voient une dimension sociale au problème de la pauvreté. »
- « Certains disent que les pauvres pourraient avoir de la sécurité financière s'ils travaillaient plus fort. Je ne suis pas d'accord, beaucoup de facteurs hors de notre contrôle contribuent à notre situation financière. »
- « Plusieurs femmes interrogées disent qu'on parle très peu de la pauvreté dans leur milieu. Ce silence explique-t-il pourquoi près de la moitié des répondantes (43,6 %) n'ont rien dit des perceptions de leur entourage? Peut-être n'osaient-elles pas répéter les préjugés entendus? Fait rassurant, certaines ont souligné qu'il s'agissait d'idées fausses. »

Conclusion

Nous connaissons peu ou mal la pauvreté en général et la pauvreté des femmes en particulier. Il devient alors facile de croire les idées fausses présentes dans les médias comme dans nos milieux. Plus nous prenons conscience que les pauvres sont des gens comme nous, moins nous avons tendance à avoir des préjugés.

Pour en savoir plus

1. Fédération des femmes du Québec, *Éliminer la pauvreté*, Cahier des revendications mondiales, 2000 (www.ffq.qc.ca/marche2000).
2. Conseil national du bien-être social, *Profil de la pauvreté*, 2002 et 2003, Ottawa, 2006, p. 120 (www.ncwcnbes.net).
3. *Ibid*, p. 121.
4. Calculé à partir de l'article du Conseil national du bien-être social, *Profil de la pauvreté*, 2002 et 2003, Ottawa, 2006, p. 153 (www.ncwcnbes.net).
5. Employment Standards of Manitoba, *What is Minimum Wage? 2007*, (<http://www.gov.mb.ca/labour/standards/factsheet/doc/minimum-wage.html#q174>).
6. Statistiques Canada, *Femmes au Canada 2005 : rapport statistique fondé sur le sexe*, Ottawa, 2006 p. 156.
7. Conseil national du bien-être social, *op. cit.* p. 153 (www.ncwcnbes.net).
8. Conseil canadien de développement social, *Le Progrès des enfants et jeunes au Canada 2006*, p. 17 (http://www.ccsd.ca/pccy/2006/f/securite_economique.htm).
9. Conseil national du bien-être social, *op. cit.* p. 161.
10. Service info-recherche pour Réseau action femmes Manitoba Inc., *Étude des facteurs contribuant à la pauvreté des femmes francophones au Manitoba*, juin 2001.

Fiche 3

La pauvreté des femmes, pourquoi?

Les femmes sont pauvres plus souvent que les hommes. Au Canada, en 2003, leur taux de pauvreté était de 17,1 % comparativement à 14,7 %¹. Mais pourquoi en est-il ainsi?

Quelques facteurs

Certaines femmes ont plus de risques d'être pauvres : les chefs de famille monoparentale, les femmes âgées vivant seules, les femmes ayant une incapacité, les femmes autochtones et des minorités visibles.² Ceci dit, plusieurs raisons font que toutes les femmes sont plus vulnérables à la pauvreté. Ces raisons peuvent se résumer aux inégalités dans la famille et la société.

Dans la famille, les femmes restent les principales responsables des tâches domestiques et des soins aux enfants. En 1986, les femmes canadiennes consacraient plus de deux fois plus de temps que les hommes à ces tâches. En 2005, les améliorations sont minimes, elles y consacraient 4,3 heures par jour par rapport à 2,5 heures pour les hommes.³ Les femmes prennent soin plus souvent des personnes malades ou âgées de leur famille. Par exemple, 77 % des personnes soignant en milieu familial sont des femmes.⁴

Tout ce travail gratuit a un impact financier, car il réduit le temps disponible pour l'emploi et les études. À titre d'exemple, en 1992, les femmes ont fait les deux tiers des heures de travail non rémunéré, soit l'équivalent d'environ 8,5 millions d'emplois à temps plein. Le coût de remplacement du travail d'une mère sans emploi reviendrait à plus de 24 350 \$.⁵

Sur le marché du travail, les femmes gagnent moins que les hommes. Les gains annuels moyens des femmes travaillant à temps plein en 2003 étaient de 36 500 \$ tandis que ceux des hommes étaient de 51 700 \$, soit un ratio de 70,5 %.⁶ En général, les Canadiennes sont concentrées dans quelques catégories d'emplois comme la vente, les services, les soins de la santé et le travail de bureau.⁷ Au Manitoba, en 2006, la plupart des femmes se trouvaient dans les services sociaux et de santé, la vente, en support administratif et

l'enseignement.⁸ Ces emplois traditionnellement féminins offrent toutefois de faibles salaires.

Souvent, les femmes ont un emploi à temps partiel pour pouvoir s'occuper de la famille. Depuis le milieu des années 1970, la majorité des travailleurs à temps partiel sont des femmes, soit sept sur dix.⁹ En 2004, au Canada, le travail à temps partiel était le lot de 27 % des travailleuses tandis que c'était seulement 11 % des travailleurs.¹⁰ Ce genre de travail offre de moins bons salaires et avantages sociaux. La majorité des femmes cessent temporairement de travailler pour avoir des enfants et les élever. La perte de revenu durant ces années et le faible salaire reçu le reste du temps ne leur donnent que de maigres pensions à la retraite.

En général, lors d'une séparation ou d'un divorce, les femmes ont la garde des enfants. Beaucoup reçoivent des pensions alimentaires insuffisantes et doivent couvrir les dépenses avec leur salaire moins élevé que celui de leur ex-conjoint. Il ne faut donc pas s'étonner que le revenu familial des femmes diminue après une séparation ou un divorce, mais que celui des hommes augmente.¹¹ En général, partout au Canada, la majorité des familles monoparentales dirigées par une femme gagnent moins que les familles monoparentales dirigées par un homme. En 2003, le revenu moyen des familles dirigées par des mères seules était de 32 500 \$ et de 54 700 \$ pour les pères seuls.¹²

Qu'en disent-elles?

Les 266 femmes francophones du Manitoba qui ont répondu au sondage¹³ de Réseau action femmes en 2001 savent que les femmes sont généralement plus pauvres que les hommes.

Selon elles, voici les trois principales raisons de ce problème :

- Les femmes sont encore plus souvent responsables des tâches domestiques et du soin des enfants.
- Les femmes travaillent davantage à temps partiel.
- Le divorce et la séparation ont un impact négatif sur les femmes.

Selon certaines, les femmes sont plus pauvres parce qu'elles n'ont pas d'emplois dans la haute technologie ou les secteurs payants. D'autres ajoutent que le manque d'éducation pourrait expliquer la pauvreté féminine.

Si certains secteurs de haute technologie offrent de meilleurs salaires, *l'écart salarial* entre hommes et femmes y persiste. Il y a un tel écart même pour des niveaux de scolarité semblables. Les études réduisent toutefois les risques de chômage. En 2004, seulement 37,4 % des femmes n'ayant pas terminé leurs études secondaires avaient un emploi. C'était le cas pour 59,6 % des femmes titulaires d'un diplôme d'études secondaires et pour 75,3 % des diplômées d'université.¹⁴

Conclusion

La pauvreté des femmes est un problème complexe et encore peu ou mal connu. Il ne fait cependant aucun doute que les inégalités vécues dans tous les domaines nuisent à leur autonomie financière.

Pour en savoir plus

1. Conseil national du bien-être social, *Poverty Facts 2003*, Ottawa, juillet 2006, p. 2.
2. Statistique Canada, *Femmes au Canada 2005 : rapport statistique fondé sur le sexe*, Ottawa, 2006.
3. Statistique Canada, *L'emploi et le revenu en perspective*, juillet 2006, p. 5.
4. Santé Canada, *Profil national des personnes soignantes au Canada – 2002 : rapport final*, p. 1.
5. Ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la Condition féminine, *L'autonomie et la sécurité économique des femmes, Un cadre stratégique fédéral, provincial et territorial*, Ottawa, mars 2001, p. 21.
6. Statistique Canada, *Femmes au Canada 2005 : rapport statistique fondé sur le sexe*, Ottawa, Ministre de l'Industrie, p. 160.
7. *Ibid*, p. 135.
8. Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
9. Statistique Canada, *Femmes au Canada 2005 : rapport statistique fondé sur le sexe*, Ottawa, 2006, p. 114.
10. *Ibid*.
11. Ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la Condition féminine, *op. cit.*, p. 17.
12. Statistique Canada, *op. cit.*, p. 157.
13. Service info-recherche pour Réseau action femmes Manitoba Inc., *Étude des facteurs contribuant à la pauvreté des femmes francophones au Manitoba*, juin 2001.
14. Statistique Canada, *op. cit.*, p. 126.

Fiche 4

Lutter contre la pauvreté des femmes

Devant la pauvreté qui touche tant de femmes, on se demande quoi faire. Les 266 femmes francophones du Manitoba qui ont répondu au sondage¹ de Réseau action femmes en 2001 ont proposé plusieurs pistes d'action.

Actions – jeunes femmes

Pour réduire leurs risques d'être pauvres, les jeunes femmes peuvent :

Avoir un emploi ou une profession

Avoir un *emploi* est un bon moyen pour réduire les risques de pauvreté. Par contre, les ghettos d'emplois féminins offrent de moins bons salaires et avantages.

Au Manitoba, en 2006, plus de la moitié des femmes travaillaient dans les services :

- soins de santé et services sociaux – 12,6 %
- enseignement – 12,7 %
- services de ventes – 30,2 %.²

Les Canadiennes sont moins bien payées que les hommes.³

Poursuivre leurs études

Les *études* sont un moyen important pour échapper à la pauvreté. Toutefois, les femmes du Manitoba se retrouvent encore trop souvent dans des secteurs traditionnels moins payés.

En 2001, plus des deux tiers étudiaient dans trois domaines :

- commerce, gestion et administration des affaires – 26,8 %
- sciences et techniques de la santé – 22,9 %
- enseignement, loisirs, orientation – 16,9 %.⁴

Éviter d'avoir des enfants à un jeune âge

Il y a de plus en plus de *mères célibataires* au Canada : elles sont passées de 13,7 % à 20,1 % de toutes les familles de 1981 à 2001.⁵ Au Manitoba, en 2001, près d'une famille sur cinq était dirigée par une femme seule ayant des enfants de moins

de 14 ans⁶. Les familles monoparentales dirigées par une femme sont souvent pauvres. Au Canada, en 2002, 39,4 % des mères seules se retrouvaient sous le seuil de faible revenu. C'était le cas pour seulement 12,2 % des familles dirigées par un homme seul et 6,5 % des familles biparentales.⁷

Il ne faut pas pour autant conclure que le type de famille cause la pauvreté. Si les familles monoparentales dirigées par une femme sont pauvres, c'est qu'elles ont seulement un revenu féminin, donc peu élevé. De plus, les adolescentes qui ont un enfant arrêtent souvent leurs études, ce qui leur ferme ensuite la porte à de bons emplois. Enfin, si un pays a de bons programmes sociaux, il peut éviter à bien des familles de sombrer dans la pauvreté.⁸

Actions – groupes de femmes et gouvernements

Pour aider les femmes à sortir de la pauvreté, les groupes de femmes peuvent :

- exiger du gouvernement qu'il applique la loi sur l'équité salariale et qu'il augmente le salaire minimum.
- mettre sur pied des projets pour faciliter la prise en charge par les femmes.

Le Manitoba fut la première province à agir en matière d'équité salariale en adoptant la *Loi sur l'égalité des salaires*. Dès 1985, cette loi vise à rajuster les salaires des catégories d'emplois surtout occupées par des femmes. Elle s'applique toutefois seulement à la fonction publique, aux sociétés de la Couronne, aux collèges et universités, et aux grands établissements de santé. Elle a ainsi amélioré la situation de seulement 12 % de toute la main-d'œuvre. Il s'agit donc d'une solution bien partielle à la pauvreté des femmes.⁹

Augmenter le *salaire minimum* aurait un impact direct sur la pauvreté. En 2005 au Canada, plus de 60 % des personnes gagnant le salaire minimum étaient des femmes.⁹ En avril 2007, cela signifiait

8,00 \$ de l'heure au Manitoba.¹⁰ Cette mesure serait aussi plus simple à appliquer que les méthodes complexes de l'équité salariale.¹¹

Pour mettre fin à la pauvreté féminine, les gouvernements peuvent en outre :

Créer un programme de services de garde d'enfants

Le Manitoba a beaucoup de rattrapage à faire en matière de *garderies*. En 2003, 88 % des enfants dont la mère travaillait n'avaient pas de place dans un service réglementé. Les frais mensuels maximaux établis par le gouvernement étaient de 560 \$ pour un bébé et de 376 \$ pour un enfant préscolaire.¹²

Adapter l'aide sociale aux besoins des femmes

Au Manitoba, comme ailleurs, *l'aide sociale* est inférieure aux seuils de faible revenu¹³. En 2001, 60 % des mères seules comptaient sur les revenus du bien-être social et 52 % des prestataires d'aide sociale sont des familles avec enfants.¹⁴

Conclusion

Pour lutter contre la pauvreté féminine, il faut des actions individuelles et collectives. Les groupes de femmes ont un grand rôle à jouer afin d'éliminer un jour ce fléau.

Pour en savoir plus

1. Service info-recherche pour Réseau action femmes Manitoba Inc., *Étude des facteurs contribuant à la pauvreté des femmes francophones au Manitoba*, juin 2001.
2. Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
3. Statistique Canada, *Femmes au Canada 2005, Rapport statistique fondé sur le sexe*, Ottawa, Ministre de l'Industrie, p. 160.

4. Statistique Canada, Recensement 2001. (95F0425XCB2001006).
5. Statistique Canada, *Femmes au Canada 2005, Rapport statistique fondé sur le sexe*, Ottawa, Ministre de l'Industrie, p. 51.
6. Friendly, Martha et Beach, Jane. *Early childhood education and care in Canada 2004*, Toronto: Childcare Resource and Research Unit 2005 p. 84.
7. Conseil national du bien-être social, *Profil de la pauvreté, 2002 et 2003*, Ottawa, 2006, p. 158.
8. UNICEF, *Canada, Australie et États-Unis, la pauvreté des femmes seules, 1990-1992*, Le progrès des nations 1996 (<http://www.unicef.org>).
9. Statistique Canada, *Perspectives on Labour and Income*, October 2006, p. 14.
10. Employment Standards of Manitoba, *What is Minimum Wage? 2007*, (<http://www.gov.mb.ca/labour/standards/factsheet,doc,minimum-wage.html#q174>).
11. Statistique Canada, *L'emploi et le revenu en perspective*, Mars 2004, vol. 5 no. 3 p. 7
12. Friendly, Martha et Beach, Jane. *Early childhood education and care in Canada 2004*, Toronto: Childcare Resource and Research Unit 2005, p. 84, 89, 92.
13. Canadian Research Institute for the Advancement of Women, CRIAW Fact Sheet: *Women and Poverty*, 3rd edition -2005, p. 2.
14. *Op.cit.*

Fiche 5

De l'aide à portée de la main

Les personnes défavorisées ont souvent besoin d'aide afin de surmonter la pauvreté. Pour les aider, il existe divers programmes publics et privés.

Programmes gouvernementaux

Les Centres de services bilingues offrent des services du gouvernement provincial, fédéral et communautaire. Ils permettent d'avoir accès aux programmes et aux services gouvernementaux. Le personnel représente les ministères des différents paliers du gouvernement et des organismes de développement communautaire. 1 866 267-6114 ou www.csbsc.mb.ca

Service Canada est un réseau de prestation de services du gouvernement du Canada. Il réunit un large éventail de programmes et de services gouvernementaux accessibles par téléphone: 1 800 O-Canada, en ligne www.servicecanada.gc.ca ou en personne dans un Centre Service Canada. Voici quelques programmes et services auxquels vous avez accès : guichet emplois, prestations d'assurance-emploi, numéro d'assurance sociale, subvention canadienne pour l'épargne-études, bons d'études canadiens, et autres.¹

Le gouvernement provincial offre plusieurs programmes par l'intermédiaire des divers ministères.

Le Bureau de logement du Manitoba (BLM) loue aux Manitobaines et Manitobains dans le besoin des logements peu coûteux et adaptés. Le BLM administre et gère environ 13 000 logements locatifs dans toute la province et s'efforce de fournir des habitations de qualité et des loyers abordables pour les personnes âgées et les familles.

Le Programme d'aide à l'emploi et au revenu a des succursales dans diverses régions. Il fournit de l'aide financière pour les besoins de base tels la nourriture, les vêtements et le logement.

Les Centres d'emploi et de ressources communautaires (CERC) sont subventionnés par le ministère de la Compétitivité, formation professionnelle et commerce Manitoba. Les Centres offrent des services en matière d'emploi

dont le counseling, les renseignements et les références des programmes de formation et du travail indépendant, l'aide avec la rédaction du curriculum vitae et de la lettre de présentation et la recherche d'emploi.²

Services communautaires

Plusieurs services répondent aux besoins de base. Les banques alimentaires recueillent, trient et distribuent de la nourriture à des agences affiliées. Ces agences offrent ensuite divers services : soupes populaires, déjeuners à l'école, cuisines communautaires. Au Manitoba, il n'y a pas une banque alimentaire pour les francophones, mais Moisson Winnipeg aide toutes les personnes ayant des besoins.

Les magasins bon marché, d'échange ou d'articles usagés sont un autre moyen d'arrondir les fins de mois. Les personnes et les familles à faible revenu peuvent y trouver des meubles et des vêtements peu coûteux. Ces magasins existent à Winnipeg dont le Centre Flavie-Laurent et les magasins de l'Armée du salut et à Saint-Pierre dont le Village Connection.

Certains programmes communautaires répondent aux besoins particuliers lors de la rentrée scolaire ou les Fêtes. Au Manitoba, il existe un programme de collecte d'effets scolaires. L'hiver, le programme Koats For Kids offre aux enfants défavorisés tuques, bottes, mitaines et habits de neige. Dans plusieurs communautés francophones, des bénévoles organisent une distribution de paniers de Noël.

Certains organismes offrent des conseils budgétaires aux individus et aux familles. Ces organismes informent ceux-ci sur leurs habitudes de consommation et les façons de gérer leur argent. Des cliniques d'impôt aident les personnes âgées ou à faible revenu à remplir leur rapport d'impôt. Au Manitoba, il existe Habitat chez-soi, un chapitre francophone de l'organisme international Habitat for Humanity. Cet organisme aide les familles vivant sous le seuil de pauvreté à devenir

propriétaires d'une maison. Il offre gratuitement e la main-d'œuvre et les matériaux pourvu que chaque famille fasse 500 heures de bénévolat pour la construction de leur maison.

Les centres d'entrepreneuriat s'adressent aux gens qui veulent se lancer en affaires. Ces centres aident les gens à rédiger un plan d'affaires et à faire de la planification stratégique. Ils les renseignent sur l'aide financière disponible. Au Manitoba, le Centre d'entreprise des femmes et le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba peuvent aider les femmes qui veulent démarrer une entreprise.

Les services juridiques communautaires défendent les personnes à faible revenu. Au Manitoba, il n'y a pas de tels services. La Société d'aide juridique fournit toutefois les services d'un avocat aux personnes dans le besoin.

Qu'en disent-elles?

266 femmes francophones du Manitoba ont répondu au sondage³ de Réseau action femmes en 2001. Celles-ci disent utiliser plusieurs services d'appui.

La plupart de ces femmes ont recours aux magasins vendant des produits usagers. Cependant, plusieurs mentionnent le manque de services en français. Est-ce pour cela que près de cinq fois plus de femmes interrogées utilisent les ressources en anglais? Est-ce par peur d'être reconnues au sein de la communauté? Voici ce qu'une répondante a écrit :

« Il peut être embarrassant d'être vue dans un magasin de vêtements usagés. »

Les programmes communautaires comme le Panier de Noël sont aussi appréciés :

« Ça m'a fait chaud au cœur et cela a rempli un peu mon garde-manger pour quelque temps. Ça nous a vraiment aidés. »

« Les services sont offerts dans un esprit de communauté, de partage. »

Certaines femmes se disent insatisfaites des programmes d'aide sociale et d'assurance-emploi. Elles trouvent le processus trop lent et les montants d'argent trop faibles. Elles expliquent que trop souvent, on crée beaucoup de pression sur les prestataires afin qu'ils se trouvent un emploi.

Les défis à surmonter à l'avenir

Même si le Manitoba offre plusieurs services aux personnes pauvres, il devrait en faire plus. Le gouvernement manitobain doit établir un programme d'aide afin de trouver des logements à prix modiques. Cela permettrait de résoudre les conflits entre les propriétaires et les locataires. Le gouvernement devrait augmenter le nombre de places subventionnées en garderie, augmenter le nombre de logis convenables à prix modique, subventionner certains coûts en santé tels les frais de dentistes, optométristes et chiropraticiens. Enfin, le gouvernement devrait aussi augmenter l'appui aux nouveaux arrivants en offrant, par exemple, des subventions permettant à ces personnes de devenir apprenties dans un métier

Conclusion

La pauvreté est un problème social. Elle afflige un nombre élevés de personnes, mais plus particulièrement les femmes et des enfants. Un pays riche comme le Canada a les moyens d'éliminer la pauvreté et ainsi alléger la souffrance de tant de personnes.

Pour en savoir plus

1. Site de Service Canada décrivant les programmes et services offerts www.servicecanada.gc.ca.
2. Liste des services aux particuliers <http://direct.gov.mb.ca>.
3. Service info-recherche pour Réseau action femmes Manitoba inc., Étude des facteurs contribuant à la pauvreté des femmes francophones au Manitoba, juin 2001.